



## District de Maine et Loire de Football

### Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

#### PROCES VERBAL N° 12 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	12/11/2024
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD, Alcides DA COSTA et Jack GASTINEAU.
Excusé :	

***Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.***

#### **Préambule :**

*M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club Gj St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.*

*M. CHOUTEAU Jean-Jacques membre du club des Ponts de Cé As (522735) ne prend pas part au contrôle ses feuilles de match concernant ce club.*

*M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.*

*Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.*

## **1. Règlements et amendes**

**ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1.** *Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :*

*Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.*

## **2. Approbation du PV**

Le PV n° 11 du 05 novembre 2024 est approuvé.

### 3. Contrôle des feuilles de match

#### ⇒ Période du 4 au 10 novembre 2024

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

☞ **Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 4.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

#### Rappels :

- ➔ Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- ➔ Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.
- ➔ Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

### 5. Sanctions financières

#### **Commissaire au terrain ou responsable de plateau :**

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- **Forfait** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

## 6. Divers

***La Commission rappelle qu'elle ne répond aux demandes des clubs uniquement transmises par la messagerie officielle.***

***Prochaine réunion : 19 novembre 2024 à 10h00***

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire de séance</b>
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFFARD Albert

## Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2024-2025 -Semaine du 04 au 10 novembre 2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
10 11 2024	Parçay la Pellerie 1	Angers Intrépide 2	28653541	Senior M D3	A	Parçay la Pellerie 1	50 €
10 11 2024	Angers Cœur Afrique 1	Tiercé Cheffes AS 3	28587984	Senior M D4	A	Angers Cœur Afrique 1	50 €
10 11 2024	La Daguenière Bohalle 2	Vivy Neuillé 90 3	29491910	Senior M D5	A	La Daguenière Bohalle 2	50 €
10 11 2024	Les Rairies AS 1	Ent Seiches Villevêque 3	29551985	Senior M D5	D	Les Rairies AS 1	50 €
10 11 2024	Noyant N E Anjou 3	Pellouailles Corzé 4	29552131	Senior M D5	E	Noyant N E Anjou 3	50 €
10 11 2024	St Lézin AS Mauges 2	Le Fuilet Chaussaire 3	29551981	Senior M D5	I	St Lézin AS Mauges 2	50 €
10 11 2024	Val Erdre Auxence 1	Trélazé Foyer	29471774	Senior F D2	Unique	Val Erdre Auxence 1	50 €
10-nov-24	Le Lion d'Angers Cs 37	Ent Segré-Chazé-Vern 37	28874865	Vétérans D4	A	Le Lion d'Angers Cs	50 €
10-nov-24	Angers Belle Beille 36	Thouaré Fc Layon 37	28875179	Vétérans D4	B	Angers Belle Beille	50 €
10-nov-24	St Barthélémy Asc 36	Montreuil Juigné Bf 37	28875131	Vétérans D4	B	St Barthélémy Asc	50 €
09-nov-24	Angers Intrépide 2	Seiches Marcé As 1	29892897	U17 G D2	A	Angers Intrépide	50 €
09-nov-24	Gj Vernoil Noyant 1	Trélazé Foyer 1	29892957	U17 G D2	C	Gj Vernoil Noyant	50 €
09-nov-24	Gj Torfou Sèv Moine 2	St Pierre Montrevault As 1	29893305	U17 G D2	F	Gj Torfou Sèv Moine	50 €
09-nov-24	St Georges Trém Fc 2	Ent Valmoine Tillier 1	29894004	U17 G D3	F	St Georges Trém Fc	50 €
09-nov-24	Le Lion d'Angers Cs 1	Ste Gemmes d'Andigné 1	29858639	U13 G D5	A	Le Lion d'Angers Cs 1	50 €
09-nov-24	ChamptocŷIngrandes Lfa 1	St Georges sur Loire 1	29858641	U13 G D5	A	ChamptocŷIngrandes Lfa 1	50 €
09-nov-24	Trélazé Foyer 1	Angers Sca 2	29858654	U13 G D5	B	Trélazé Foyer	50 €
09-nov-24	Trélazé Foyer 2	Gj Corneandardbrain 2	29859338	U13 G D2	E		
09-nov-24	Tillières Arc 1	Landemont Laurentais 1	29861974	U13 G D5	G	Tillières Arc	50 €
09-nov-24	Tillières Arc 2	Christophesequinière 2	29859428	U13 G D2	K		
09-nov-24	Le Lion d'Angers Cs 2	Pouancé Usa 1	29858744	U13 G D1	A	Le Lion d'Angers Cs	50 €
09-nov-24	Le Lion d'Angers Cs 3	Montreuil Juigné Bf 2	29859293	U13 G D2	B		
09-nov-24	St Martin Aviré Louvaines 1	Chatelais Nyoiseau 1	29858746	U13 G D1	A	St Martin Aviré Louvaines 1	50 €
09-nov-24	Doué la Fontaine Rc 2	Martigné Es Layon 1	29859029	U13 G D1	G	Doué la Fontaine Rc 2	50 €
09-nov-24	La Pommeraye Pomj 1	Beaupréau Chapelle 2	29859105	U13 G D1	J	La Pommeraye Pomj 1	50 €
09-nov-24	Noyant N E Anjou 1	Gj Corneandardbrain 3	29859353	U13 G D2	F	Noyant N E Anjou 1	50 €
09-nov-24	Chemillé Melay O 2	Thouaré Fc Layon 2	29859385	U13 G D2	H	Chemillé Melay O 2	50 €
09-nov-24	Gj St Melaine Juigné 2	Denée Val Layon Uf 3L 2	29859400	U13 G D2	I	Gj St Melaine Juigné 2	50 €
09-nov-24	Cholet So 1	Gf Beaupréau en Mauges 2	29858161	U15 F D1	D	Cholet So 1	50 €
09-nov-24	Gf Sevremoine 1	Gf Orée Football 1	29858162	U15 F D1	D	Gf Sevremoine	50 €
09-nov-24	Gf Sevremoine 1	Gf Gesté Tillières 1	29858367	U13 F D1	A		
09-nov-24	Gf Gesté Tillières 2	Gf Sevremoine 2	29858461	U15 F D2	E	Gf Gesté Tillières 2	50 €
09-nov-24	Ent Fem Montrev Sevre 1	Cholet Fc 2020 1	29858462	U15 F D2	E	Ent Fem Montrev Sevre 1	50 €
09-nov-24	Varennes Villebernier 1	Saumur Bayard As 1	29858715	U13 F D2	B	Varennes Villebernier 1	50 €

## Commissaire au terrain mineur

SAISON 2024-2025 -Semaine du 04 au 10 novembre 2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
09-nov-24	Ent St Math Gennes 1	Gj St Melaine Juigné 1	29893092	U17 G D2	D	Ent St Math Gennes 1	100 €
09-nov-24	Gj Pouancé Combrée 1	Angers Ndc 2	29891715	U15 G D2	I	Gj Pouancé Combrée 1	100 €
09-nov-24	Angers Sca 3	Villeveque Soucelles 1	29858896	U13 G D1	C	Angers Sca 3	100 €